

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2014

CRÉATION DE SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE À OPÉRATION UNIQUE - (N° 1885)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 5

présenté par

M. Marc

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIREAmendement de coordination avec l'amendement supprimant l'Article 1^{er}.